

Rigips® Vario

MASSE À JOINTOYER BLANCHE



Spécifications techniques	Contenance		12.5 et 25.0	kg
	Quantité nécessaire	Joints	env. 0.3	kg/m²
		Spatulage	ne convient pas	kg/m²/mm
	Délai de mise en œuvre		env. 40	minutes
	Gâchage		1.4 à 1.7kg de poudre pour 1 l d'eau	
	Stockage		• Entreposer au sec et à l'abri du gel • Peut être stockée jusqu'à 12 mois à partir de la date de fabrication • Bien refermer les sacs entamés et les utiliser dans les trois mois.	

Matériau

Rigips® Vario, masse à jointoyer blanche

selon SN EN 13363 / type 4B, spatulage de remplissage pour le façonnage des joints avec et sans bande d'armature Rigips®.

Composition:

- Liant: plâtre (sulfate de calcium)
- Adjuvant: part de matière synthétique < 3%
- Additifs: cellulose de méthyle et liants organiques

Domaine d'application

Système de masse à jointoyer pour les classes de qualités Q1-Q2 pour toutes les façons de bords et les types de plaques suivants:

- Pour les joints de plaques de plâtre Rigips® Vario (HRAK) avec ou sans bande d'armature. (Sans bande d'armature, les joints transversaux doivent être biseautés avec le rabot à chanfreiner Vario et légèrement mouillés avant le remplissage.)
- Pour les joints mastiqués Rigiton® sans bande d'armature
- Pour toutes les façons de bords Rigips® des plaques de plâtre et plaques de plâtre fibrées Rigips® avec bande d'armature Rigips® qui peuvent être jointoyées au moyen de lissage plâtre
- Pour remplir les fissures et les trous
- Épaisseur de la couche (selon le support) 0 – 6 mm
- Utilisation en intérieur uniquement
- Ne convient pas pour le carrelage

Les directives de mise en œuvre des systèmes Rigips correspondants doivent être respectées!

Nature du support

Le support doit être solide, propre, sec, non gelé et dépoussiéré.

Prétraitement

Il faut appliquer une couche de fond avec Rigips® Rikombi barrière neutre pour les joints mastiqués Rigips® Rigiton.

État 05/2020

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.

Gâchage

- Utiliser des récipients, des outils et une eau propres pour ne pas risquer de fausser le temps de prise.
- Ne pas utiliser d'additifs ou d'eau chaude.
- Saupoudrer Rigips® Vario dans l'eau jusqu'à la formation de petits flots à la surface de l'eau.
- Laisser saturer environ 3 minutes avant de remuer la pâte Rigips® Vario pour la rendre bien homogène.
- Lorsque vous la mélangez, la masse à jointoyer s'épaissit et atteint la consistance nécessaire à l'application.
- Ne plus rajouter de poudre Rigips® Vario après avoir remué la masse (risque de formation de grumeaux), ajouter de l'eau si nécessaire.
- L'emballage ne doit être recyclé que lorsqu'il est complètement vide.

Mise en œuvre

- Pendant la phase de mise en œuvre et le temps de séchage, la température de la pièce et celle du support doivent être de + 5° C au minimum!
- Une masse à jointoyer devenue trop dure ne doit plus être utilisée, ni rallongée avec de l'eau. Risque de formation de fissures ou d'éclats.
- Q1: Pour les bords longitudinaux de plaques Vario (HRAK) et les bords aplatis (AK ou B1), remplir le joint et retirer l'excédent de matériau à fleur de surface. Poser une bande d'armature en fibre de verre Rigips®, ne pas spatuler immédiatement. (Sans bande d'armature, seulement en cas de bords Rigips® Vario, en cas de parement double sur sous-construction métallique et sans encastrements.) Recouvrir les vis de fixation.
- Q1: Dépoussiérer les bords transversaux des plaques et les humidifier avec un pinceau légèrement mouillé. Comblir le joint et retirer l'excédent de matériau à fleur de surface. Laisser sécher le joint, puis appliquer environ 1 mm d'épaisseur de masse à jointoyer et poser la bande d'armature en fibre de verre Rigips®, ne pas spatuler immédiatement. (Sans bande d'armature, seulement en cas de bords coupés qui ont été biseautés à l'aide du rabot Rigips® Vario, en cas de parement double sur sous-construction métallique et sans encastrements.)
- Q2: Éliminer les éventuels résidus dus au jointoyage Q1 après durcissement. Après durcissement complet, les joints et les vis de fixations doivent être respatulés jusqu'à l'obtention d'une surface plane à fleur de la plaque.

Les directives de mise en œuvre des systèmes Rigips correspondants doivent être respectées, de même que les normes, fiches techniques et prescriptions en vigueur!

IMPORTANT

- Pour la pose des papiers peints: n'utiliser que des matières collantes en cellulose de méthyle et/ou résines synthétiques adéquates.
- Il est recommandé de tester la compatibilité des colles avec les enduits appliqués.
- Consulter la fiche technique n°16 «Directives techniques pour pose de colle et de papiers peints» (2002), éditée par la commission fédérale de la protection des couleurs et des valeurs matérielles.
- Après la pose d'un enduit à base de résine synthétique ou de cellulose, et tout particulièrement après la pose de revêtements muraux en papier ou en fibre de verre, il faut bien aérer les locaux pour permettre un séchage rapide.

État 05/2020

Les informations de cette brochure sont basées sur nos connaissances techniques et notre expérience actuelles. Elles sont à prendre comme lignes directrices et ne dispensent pas l'utilisateur de nos produits de les tester en fonction des conditions particulières dans lesquelles il travaille, toutes les influences possibles ne pouvant être prises en compte ici. Les propriétés du produit ou son aptitude à correspondre à un usage précis concret n'ont donc pas de caractère juridique contraignant. Il appartient à l'utilisateur du produit de respecter les dispositions légales et les directives existantes. Nous nous réservons le droit de modifier cette fiche en raison d'éventuels progrès techniques.